Un stimulant

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1976)**

Heft 383

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1023948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
No 383 11 novembre 1976
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Pierre Moor
Yvette Montangero

383

Domaine public

Un stimulant

Plus que jamais on reparle des comptes de chauffage. Et ce n'est pas seulement la saison qui veut ça ! La polémique bat son plein par exemple à Genève où les gérants, les courtiers en immeubles et les régisseurs (« Nous ne sommes pas des voleurs » devaient-ils clamer ensuite) se sont trouvés sous le feu des accusations du Rassemblement en faveur d'une politique sociale du logement qui les accusait de toucher indûment plusieurs millions par année, représentés par la commission de 5 % que les marchands rétrocèdent aux régies, lesquelles ne les répercutent pas, en diminution des charges de chauffage, sur les locataires.

Plus largement les comptes de chauffage sont au centre de la discussion amorcée par la Société des sociétés d'électricité (voir DP 380) qui proposent de remplacer le pétrole par l'électricité même pour le chauffage des locaux. Enjeu : notre indépendance énergétique à l'égard des maîtres de l'or noir.

Mais surtout les comptes de chauffage peuvent être un signal d'alarme bienvenu au chapitre, toujours mal traité, des économies d'énergie. Leur importance, leur poids sur les budgets des locataires pourraient favoriser l'adoption de mesures efficaces en matière d'isolation thermique dans les bâtiments publics et privés, neufs ou anciens. A Genève toujours, sous réserve de l'approbation du Grand Conseil, la loi sur les constructions va être modifiée, dans le but de « réduire les déperditions d'énergie » (par exemple : « l'enveloppe extérieure des constructions neuves, régulièrement chauffées, devra présenter une isolation et une inertie thermiques adéquates »).

Nul doute que dans ce secteur-là aussi, il faudra trouver des bases légales pour imposer à l'échelle suisse une offensive visant à la diminution de la consommation de pétrole (cette reconversion pourrait du reste créer des postes de travail). En attendant, les locataires eux-mêmes pourraient stimuler le mouvement. Et là, les coopératives d'habitation seraient à même, une fois de plus, de jouer un rôle de stimulant et d'exemple non négligeable : en proposant des constructions modèles sur le plan de l'isolation thermique, elles pourraient faire la démonstration que des investissements accrus et systématiques dans ce secteur représentent à moyen terme un allégement des charges pesant sur les locataires, et surtout permettant d'agir durablement sur la consommation énergétique.

DP 1977

Merci à tous ceux qui nous ont d'ores et déjà renouvelé leur confiance pour 1977 ! Un cap délicat est en voie d'être doublé.

Haro sur M. Prix

On sait que malgré l'accord des partis bourgeois sur la poursuite de la surveillance des prix, une large frange de la droite économique fait flèche de tout bois contre l'action de M. Schlumpf. Au long des arguments présentés, des développements qui montrent bien le peu de cas que l'on fait de l'esprit critique du citoyen. Voir par exemple le bulletin de la Société pour le développement de l'économie suisse de début novembre : « Il est possible que certaines maisons qui pourraient le faire hésitent à baisser leurs prix parce qu'elles craignent de ne pas obtenir l'approbation de l'autorité de surveillance pour des augmentations qui se révéleraient nécessaires ultérieurement; on se trouve alors dans la situation absurde où la surveillance des prix empêche précisément la réalisation de l'objectif qu'elle s'est fixée ». Face à de telles démonstrations, il s'agit de montrer le plus clairement possible les enjeux de la votation. C'est, en page 5, notre « Rendez-vous prix » du 5 décembre.